



DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

Un test simple et rapide à
faire chez soi

Où obtenir un kit de dépistage ?



Chez votre médecin ou
pharmacien



Sur internet
monkit.depistage-colorectal.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

Une mammographie et un
examen clinique

Où prendre rendez-vous ?



Liste des cabinets d'imagerie
agréés au dépistage organisé

www.depistage-cancer.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Tous les 3 ou 5 ans, de 25 à 65 ans

Un prélèvement au niveau du col
de l'utérus ("frottis")

Qui peut réaliser le prélèvement ?



Gynécologue, médecin
généraliste, sage-femme,
laboratoire de biologie
médicale

La participation aux programmes de dépistage 2023-2024

Source : CRCDC-CVL

Région Centre-Val
de Loire

30.3%

Loiret

31%

Canton de
Malesherbes

29.6%

Région Centre-Val
de Loire

48.4%

Loiret

46.5%

Canton de
Malesherbes

43.9%

CONSEILS PRATIQUES :

1

Anticipez : prenez rendez-vous
sans attendre l'invitation pour
respecter l'intervalle de 2 ans.

*Notez le rendez-vous et
programmez un rappel sur votre
téléphone.*

2

Consultez un professionnel
de santé tous les ans à
partir de 25 ans.

3

**Restez attentive à des
modifications de vos seins et
parlez-en avec votre
professionnel de santé**

CINQ bonnes raisons de se faire dépister pour le cancer colorectal

Raison n°1

Détecté tôt, un
cancer colorectal se
soigne et se guérit
mieux (9 cas sur 10).

Raison n°2

Le test est simple, à
faire chez soi

Raison n°3

Dans la majorité des
cas, le test est négatif
et cela rassure.

Raison n°4

Le test et son analyse
sont pris en charge à
100% sans avance de
frais.

Raison n°5

Permet de repérer des
polypes avant qu'ils
ne deviennent
cancéreux.

Une question sur votre dépistage ? Contacter votre CRCDC

CRCDC- Antenne 45
959 Rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

Secrétariat : 02.38.54.74.00
contact.45@depistage-cancer.fr



Participation 2023

Source : Santé publique France

Région Centre-Val de
Loire

54,5%

Loiret

51.7%

Pourquoi les dépistages sont importants ?

Les cancers du sein, colorectal et du
col de l'utérus sont parmi les plus
fréquents en France. Détectés tôt, ils
se soignent mieux. Il existe des
moyens simples, rapides et pris en
charge à 100 % par l'Assurance
maladie pour les dépister, sans avance
de frais.

Par exemple, pour dépister le cancer
colorectal, un test de recherche de
sang dans les selles, à réaliser chez soi,
permet de repérer d'éventuels
polypes avant qu'ils ne deviennent
dangereux.

Comment accéder aux dépistages ?

Selon votre âge, vous recevez une
invitation pour les dépistages pris en
charge à 100 %.

Après 74 ans (sein et colorectal) ou 65
ans (col de l'utérus), les invitations
cessent, mais vous pouvez poursuivre
le dépistage après discussion avec
votre médecin.

Vous n'avez pas reçu votre invitation ?

Adressez-vous à votre caisse
d'Assurance maladie.

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Grâce aux progrès de la médecine, il existe de réelles chances de guérison. Elles dépendent de plusieurs facteurs, notamment de l'âge de la personne, de la taille et du type de la tumeur. De manière générale, **plus les cancers du sein sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes**. Un dépistage précoce permet aussi des traitements moins lourds, moins agressifs et avec moins de séquelles.

CANCER DU SEIN EN FRANCE : les chiffres clés

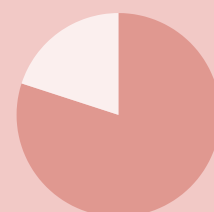
+ de 61 000
nouveaux cas en 2023

+ de 12 500
décès en 2022



1 femme sur 8

concernée au cours de sa vie



80%

surviennent après 50 ans

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ :

Un dispositif pour les femmes de 50 à 74 ans pris en charge à 100% par l'Assurance maladie

- Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans
Après 74 ans les invitations cessent, mais vous pouvez poursuivre le dépistage après discussion avec votre médecin
- Invitation envoyée par l'Assurance maladie
- Liste des radiologues agréés (disponible ici)
- Possibilité de prendre rendez-vous même sans avoir reçu l'invitation

CONSEILS PRATIQUES

1- Anticipez : prenez rendez-vous sans attendre l'invitation pour respecter l'intervalle de 2 ans.

Notez le rendez-vous et programmez un rappel sur votre téléphone.

2- Consultez chaque année un professionnel de santé (médecin, gynécologue, sage-femme) à partir de l'âge de 25 ans.

3- Restez attentive à des modifications de vos seins et parlez-en avec votre professionnel de santé.

Dans la vie quotidienne, je veille à limiter :



l'alcool

8 000 cas de cancer du sein par an en France



le tabac

2 500 cas/an



l'alimentation déséquilibrée

2 300 cas/an



le manque d'activité physique

1 700 cas /an

Pour en savoir plus : www.cancer.fr



+ de 100 000

femmes dépistées en 2024
en Centre-Val de Loire



CRCDC- Antenne 45
959 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

Secrétariat : 02.38.54.74.00
contact.45@depistage-cancer.fr



Le dépistage par mammographie permet de détecter, avant tout symptôme, 90 % des cancers du sein.
Répéter l'examen tous les 2 ans améliore encore la détection précoce.